



**Département de l'Yonne
Canton d'Avallon**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le jeudi 13 avril 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

41 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivé à l'OJ n°6/2), Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Alain COMMARET, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Aurélie FARCY (arrivée à l'OJ n°6/7), Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Jamilah HABSAOUI, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Didier IDES, Annick IENZER, Nicole JEDYNSKI (partie à l'OJ n°6/8), Agnès JOREAU, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI, Marc PAUTET, Bernard RAGAGE, François ROUX, Sylvie SOILLY, Joël TISSIER, Philippe VEYSSIÈRE, Louis VIGOUREUX, Élise VILLIERS et Emmanuel ZEHNDER.

19 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Stéphane BERTHELOT a donné pouvoir à Richard STÉFANI, Olivier BERTRAND a donné pouvoir à Évelyne ROBERT, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Bernard DESCHAMPS a donné pouvoir à Léa COIGNOT, Chantal HOCHART a donné pouvoir à Jacques COIGNOT, Roger HUARD a donné pouvoir à François ROUX, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Françoise LAURENT a donné pouvoir à Gérard DELORME, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Franck MOINARD a donné pouvoir à Marie-Claire LIMOSIN, Patrick MOREAU a donné pouvoir à Jean-Michel BEAUGER, Gérard PAILLARD a donné pouvoir à Serge NASSELEVITCH, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Olivier RAUSCENT a donné pouvoir à Michel MORIZOT, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD, Didier SWIATKOWSKI a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Alain VITEAU a donné pouvoir à Michel BRICAGE.

1 Conseillère titulaire arrivée en cours de séance en avant donné un pouvoir de vote : Aurélie FARCY a donné pouvoir à Agnès JOREAU (jusqu'à l'OJ n°6/6.inclus)

1 Conseillère titulaire partie en cours de séance en avant donné un pouvoir de vote : Nicole JEDYNSKI a donné pouvoir à Jamilah HABSAOUI (à partir de l'OJ n°6/8).

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Arnaud GUYARD, Jean-Claude LANDRIER, Sonia PATOURET-DUMAY, Catherine PRÉVOST et Nicolas ROBERT.

5 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Christian CREVAT, Myriam GILLET-ACCART, Philippe LENOIR et Julien MILLOT.

12 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Léa COIGNOT, Alain COMMARET, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Serge NASSELEVITCH et François ROUX.

7 Conseillers suppléants présents avant un pouvoir de vote : Michel BRICAGE, Brigitte CARNOY, Jacques COIGNOT, Dominique MILLIARD, Michel MORIZOT, Évelyne ROBERT et Richard STÉFANI.

Date de la convocation	7 avril 2023
Conseillers titulaires en fonction	70
Conseillers titulaires présents	41
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	7

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-50

Objet : Plan local d'urbanisme intercommunal : bilan de la concertation préalable et arrêt du projet de révision allégée n° 1 dite « Entrées de villes »

- Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L. 103-2 et suivants, L. 153-31 et suivants, et l'article R. 104-11,
- Vu le Plan local d'urbanisme intercommunal approuvé par le Conseil Communautaire le 12 avril 2021,

- Vu la délibération n°2022-106 de prescription de la révision allégée dite « Entrée de ville » du PLUi et ayant fixé les modalités de concertation approuvée par le Conseil Communautaire le 17 août 2022,
- Vu la délibération n° 2022-131 pour rectifier et compléter la délibération n° 2022-106 approuvée par le Conseil Communautaire le 17 octobre 2022,
- Vu le bilan de la concertation préalable annexé à la présente délibération,
- Vu le projet de révision allégée n° 1 dite « Entrées de villes » du PLUi annexé à la présente délibération,

- Considérant que le Plan local d'urbanisme intercommunal est révisé lorsqu'une protection édictée en raison des risques de nuisance, de qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels est réduite,
- Considérant que lorsque les orientations du Projet d'aménagement et de développement durables ne sont pas atteintes, une révision allégée peut être menée,

Monsieur Didier IDES rappelle qu'une révision allégée du PLUi de la Communauté de Communes AVALLON-VÉZELAY-MORVAN a été prescrite afin de permettre la réduction des bandes d'inconstructibilité liées à l'autoroute A6 et aux routes classées à grande circulation, établies à 75 et 100 mètres, sur les communes d'AVALLON, ÉTAULES, MAGNY et SAUVIGNY-LE-BOIS, à savoir :

- Le long de la RD 606, sur les communes de :
 - AVALLON, pour la zone d'activités « Porte d'Avallon »,
 - AVALLON/SAUVIGNY-LE-BOIS, pour la zone d'activités de la Croix Verte et de l'Étang,
 - AVALLON, à son entrée ouest,
 - MAGNY, pour la zone d'activités « Bon Juan » et son projet d'implantation de panneaux photovoltaïques au sol,
- Le long de la RD 646, sur la commune de :
 - MAGNY, pour la zone d'activités « Porte du Morvan »,
- Le long de l'autoroute A6, sur les communes de :
 - SAUVIGNY-LE-BOIS, pour l'ancienne base autoroutière et un projet photovoltaïque au sol au lieu-dit des Battées,
 - MAGNY, pour un projet de développement d'une activité économique et de transition énergétique,
- Le long de la RD 944, sur la commune de :
 - ÉTAULES, pour la zone d'activités du Champ Ravier visant à accueillir l'extension de l'unité de méthanisation.

Monsieur Didier IDES explique que la réduction de la bande d'inconstructibilité est autorisée si elle est justifiée par une étude dédiée, conformément à l'article L. 111-8 du Code de l'urbanisme, comme c'est le cas dans le présent dossier de révision allégée du PLUi. De plus, il rappelle que le présent dossier de révision allégée du PLUi vise à assurer le développement des zones d'activités économiques et à accompagner des projets de transition énergétique.

Toutefois, tel que mentionné dans la notice explicative du présent projet, Monsieur Didier IDES précise qu'à la suite des études menées, il a été démontré qu'une étude « Entrée de ville » n'était pas nécessaire pour l'entrée ouest d'AVALLON et que, par conséquent, le présent projet de révision allégée n° 1 du PLUi ne modifiera pas la situation réglementaire de ce secteur.

Le Vice-Président demande ensuite à Caroline STEPHAN, agent en charge de l'urbanisme et l'aménagement, de présenter le bilan de la concertation et les évolutions apportées au PLUi.

Elle rappelle les modalités selon lesquelles la concertation a été effectuée tout au long de l'élaboration de la révision allégée et en tire le bilan :

- Mise à disposition au siège de la CCAVM et dans les mairies des communes concernées de l'intégralité du dossier de révision allégée, complété au fil de son élaboration de tout élément nouveau dès leur notification ou leur établissement,
- Publications dans au moins un journal diffusé localement,
- Pages spéciales sur le site internet de la CCAVM et des communes concernées qui en sont dotées,
- Animation d'une réunion publique avec la population,
- Publication dans le bulletin municipal de la commune de SAUVIGNY-LE-BOIS,
- Tenue d'un registre d'expression à la disposition du public au siège de la CCAVM, dans chacune des mairies des communes concernées et sur le site internet de la CCAVM destiné à recueillir les avis, les remarques et les propositions.

Elle précise également que d'autres moyens ont été mis en place pour recueillir les observations du public :

- Espace « commentaire » sur le site internet de la CCAVM,
- Publication relayée sur l'application Intramuros,
- Communication par voie d'affichage, dont les panneaux lumineux de la Ville d'AVALLON.

Elle indique qu'une seule observation a été émise, laquelle a été prise en compte puisqu'elle s'inscrivait dans les objectifs de cette révision allégée. Le détail est consigné dans le bilan de la concertation annexé à la présente délibération.

Caroline STEPHAN présente ensuite les principaux enjeux et évolutions apportées au PLUi dans le cadre de la présente procédure.

À la suite de cet exposé, Monsieur Didier IDES propose au Conseil Communautaire de délibérer pour :

- TIRER un bilan favorable de la concertation tel qu'il a été présenté et dont la synthèse est annexée à la présente délibération. Étant précisé que, conformément à l'article L.103-6 du Code de l'urbanisme, le bilan de la concertation sera joint au dossier d'enquête publique,
- ARRÊTER le projet de révision allégée n° 1 du PLUi de la Communauté de Communes AVALLON-VÉZELAY-MORVAN, tel qu'il est annexé à la présente délibération,

Et, le cas échéant,

- PRÉCISER que le projet de révision allégée n° 1 du PLUi étant soumis évaluation environnementale, il sera transmis pour avis à la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe)
- PRÉCISER que le projet de révision allégée n° 1 sera transmis aux Personnes Publiques Associées mentionnées aux articles L. 132-7 et L. 132-9 du Code de l'urbanisme et qu'une réunion d'examen conjoint sera organisée,
- PRÉCISER que le projet de révision allégée n° 1 du PLUi sera soumis à enquête publique après obtention des avis susmentionnés,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

- **TIRE un bilan favorable de la concertation tel qu'il a été présenté et dont la synthèse est annexée à la présente délibération,**
- **ARRÊTE le projet de révision allégée n° 1 du PLUi de la Communauté de Communes AVALLON-VÉZELAY-MORVAN tel qu'il est annexé à la présente délibération,**
- **PRÉCISE que le projet de révision allégée n° 1 du PLUi étant soumis évaluation environnementale, il sera transmis pour avis à la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe),**
- **PRÉCISE que le projet de révision allégée n° 1 sera transmis aux Personnes Publiques Associées mentionnées aux articles L. 132-7 et L. 132-9 du Code de l'urbanisme et qu'une réunion d'examen conjoint sera organisée,**
- **PRÉCISE que le projet de révision allégée n° 1 du PLUi sera soumis à enquête publique après obtention des avis susmentionnés,**

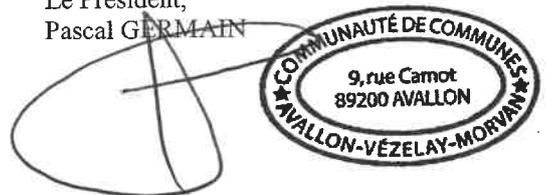
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Camille BOÉRIC



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président,
Pascal GERMAIN



Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le



ID : 089-200039758-20230413-DCC2023_50-DE



**Département de l'Yonne
Canton d'Avallon**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le jeudi 13 avril 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

41 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivé à l'OJ n°6/2), Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Alain COMMARET, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Aurélie FARCY (arrivée à l'OJ n°6/7), Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Jamilah HABSAOUI, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Didier IDES, Annick IENZER, Nicole JEDYNSKI (partie à l'OJ n°6/8), Agnès JOREAU, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI, Marc PAUTET, Bernard RAGAGE, François ROUX, Sylvie SOILLY, Joël TISSIER, Philippe VEYSSIÈRE, Louis VIGOUREUX, Élise VILLIERS et Emmanuel ZEHNDER.

19 Conseillers titulaires excusés ayant donné un pouvoir de vote : Stéphane BERTHELOT a donné pouvoir à Richard STÉFANI, Olivier BERTRAND a donné pouvoir à Évelyne ROBERT, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Bernard DESCHAMPS a donné pouvoir à Léa COIGNOT, Chantal HOCHART a donné pouvoir à Jacques COIGNOT, Roger HUARD a donné pouvoir à François ROUX, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Françoise LAURENT a donné pouvoir à Gérard DELORME, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Franck MOINARD a donné pouvoir à Marie-Claire LIMOSIN, Patrick MOREAU a donné pouvoir à Jean-Michel BEAUGER, Gérard PAILLARD a donné pouvoir à Serge NASSELEVITCH, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Olivier RAUSCENT a donné pouvoir à Michel MORIZOT, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD, Didier SWIATKOWSKI a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Alain VITEAU a donné pouvoir à Michel BRICAGE.

1 Conseillère titulaire arrivée en cours de séance en avant donné un pouvoir de vote : Aurélie FARCY a donné pouvoir à Agnès JOREAU (jusqu'à l'OJ n°6/6.inclus)

1 Conseillère titulaire partie en cours de séance en avant donné un pouvoir de vote : Nicole JEDYNSKI a donné pouvoir à Jamilah HABSAOUI (à partir de l'OJ n°6/8).

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Arnaud GUYARD, Jean-Claude LANDRIER, Sonia PATOURET-DUMAY, Catherine PRÉVOST et Nicolas ROBERT.

5 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Christian CREVAT, Myriam GILLET-ACCART, Philippe LENOIR et Julien MILLOT.

12 Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote : Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Léa COIGNOT, Alain COMMARET, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Serge NASSELEVITCH et François ROUX.

7 Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote : Michel BRICAGE, Brigitte CARNOY, Jacques COIGNOT, Dominique MILLIARD, Michel MORIZOT, Évelyne ROBERT et Richard STÉFANI.

Date de la convocation	7 avril 2023
Conseillers titulaires en fonction	70
Conseillers titulaires présents	41
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	7

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-51

Objet : Appel à candidatures « Schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE) »

Le Président explique que le Schéma directeur immobilier et énergétique est un outil de gestion du patrimoine bâti qui permet :

- Une connaissance parfaite du patrimoine immobilier,
- L'amélioration de sa valeur d'usage,
- L'adaptation des bâtiments à l'évolution des besoins,
- La maîtrise des charges d'exploitation,
- Une optimisation de la performance énergétique.

Il indique que le SDIE définit une stratégie patrimoniale à court, moyen et long terme étayée d'un programme pluriannuel d'investissement et de maintenance et vise à structurer une vraie politique de gestion patrimoniale des bâtiments publics et tertiaires publics. Le Président explique également que l'Agence de la Transition Écologique (ADEME), en partenariat avec la Banque des Territoires, a lancé un appel à candidatures visant à identifier des collectivités de la région Bourgogne-Franche-Comté volontaires pour mettre en œuvre un Schéma directeur immobilier et énergétique de leur patrimoine bâti. Il précise qu'une expertise technique et méthodologique sera apportée aux collectivités pour les accompagner dans la définition et la mise en œuvre par leurs propres services de ce Schéma directeur. Le Président ajoute qu'il ne s'agit pas d'une prestation externalisée mais bien de faire monter en compétence la collectivité afin qu'elle réalise elle-même son SDIE avec l'appui de l'AMO offert par l'ADEME. Enfin, il indique que les collectivités lauréates bénéficieront d'une mission d'accompagnement par un prestataire mandaté par l'ADEME, pour leur apporter méthode, outils et conseils dans l'élaboration de leur Schéma directeur immobilier et énergétique mais qu'aucune contribution financière ne sera demandée à la collectivité, étant précisé qu'un fort investissement des élus et des services sera nécessaire. Le Président propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe du Bureau Communautaire, de délibérer pour l'autoriser à déposer un dossier d'Appel à candidatures « Schéma directeur immobilier et énergétique » tel qu'il est présenté.

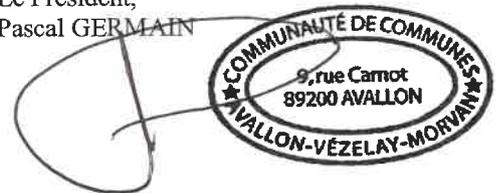
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, AUTORISE le Président à déposer un dossier d'Appel à candidatures « Schéma directeur immobilier et énergétique » tel qu'il est présenté.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Camille BOÉRIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN





**Département de l'Yonne
Canton d'Avallon**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le jeudi 13 avril 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

41 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivé à l'OJ n°6/2), Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Alain COMMARET, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Aurélie FARCY (arrivée à l'OJ n°6/7), Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Jamilah HABSAOUI, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Didier IDES, Annick IENZER, Nicole JEDYNSKI (partie à l'OJ n°6/8), Agnès JOREAU, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI, Marc PAUTET, Bernard RAGAGE, François ROUX, Sylvie SOILLY, Joël TISSIER, Philippe VEYSSIÈRE, Louis VIGOUREUX, Élise VILLIERS et Emmanuel ZEHNDER.

19 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Stéphane BERTHELOT a donné pouvoir à Richard STÉFANI, Olivier BERTRAND a donné pouvoir à Évelyne ROBERT, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Bernard DESCHAMPS a donné pouvoir à Léa COIGNOT, Chantal HOCHART a donné pouvoir à Jacques COIGNOT, Roger HUARD a donné pouvoir à François ROUX, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Françoise LAURENT a donné pouvoir à Gérard DELORME, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Franck MOINARD a donné pouvoir à Marie-Claire LIMOSIN, Patrick MOREAU a donné pouvoir à Jean-Michel BEAUGER, Gérard PAILLARD a donné pouvoir à Serge NASSELEVITCH, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Olivier RAUSCENT a donné pouvoir à Michel MORIZOT, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD, Didier SWIATKOWSKI a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Alain VITEAU a donné pouvoir à Michel BRICAGE.

1 Conseillère titulaire arrivée en cours de séance en ayant donné un pouvoir de vote : Aurélie FARCY a donné pouvoir à Agnès JOREAU (jusqu'à l'OJ n°6/6.inclus)

1 Conseillère titulaire partie en cours de séance en ayant donné un pouvoir de vote : Nicole JEDYNSKI a donné pouvoir à Jamilah HABSAOUI (à partir de l'OJ n°6/8).

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Arnaud GUYARD, Jean-Claude LANDRIER, Sonia PATOURET-DUMAY, Catherine PRÉVOST et Nicolas ROBERT.

5 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Christian CREVAT, Myriam GILLET-ACCART, Philippe LENOIR et Julien MILLOT.

12 Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote : Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Léa COIGNOT, Alain COMMARET, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Serge NASSELEVITCH et François ROUX.

7 Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote : Michel BRICAGE, Brigitte CARNOY, Jacques COIGNOT, Dominique MILLIARD, Michel MORIZOT, Évelyne ROBERT et Richard STÉFANI.

Date de la convocation	7 avril 2023
Conseillers titulaires en fonction	70
Conseillers titulaires présents	41
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	7

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-52

Objet : Taux d'imposition 2023 des taxes directes locales

Après les explications apportées en cours de séance pour justifier le fait de ne pas proposer de hausse de la fiscalité et pour exposer les grandes lignes retenues pour élaborer les différents budgets, le Président propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe de la Commission des finances et du Bureau Communautaire, de délibérer pour arrêter les taux d'imposition des taxes directes locales 2023 au même niveau que les taux d'imposition 2022 selon le tableau suivant :

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 089-200039758-20230413-DCC2023_52-BF

Taxes directes locales	Taux 2022	Bases 2022	Taux 2023	Produits 2023
Taxe d'habitation additionnelle	2,60	6 499 247	2,60	168 980
Taxe foncière bâtie additionnelle	2,51	24 698 000	2,51	619 920
Taxe foncière non bâtie additionnelle	5,02	1 938 000	5,02	97 288
Cotisation foncière des entreprises	24,67	7 631 000	24,67	1 882 680

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, **ARRÊTE** les taux d'imposition des taxes directes locales 2023 au même niveau que les taux d'imposition 2022 selon le tableau suivant :

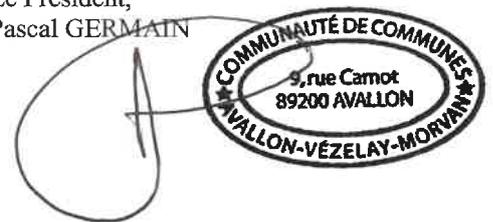
Taxes directes locales	Taux 2022	Bases 2023	Taux 2023	Produits 2023
Taxe d'habitation additionnelle	2,60	6 499 247	2,60	168 980
Taxe foncière bâtie additionnelle	2,51	24 698 000	2,51	619 920
Taxe foncière non bâtie additionnelle	5,02	1 938 000	5,02	97 288
Cotisation foncière des entreprises	24,67	7 631 000	24,67	1 882 680

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Camille BOÉRIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN





**Département de l'Yonne
Canton d'Avallon**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le jeudi 13 avril 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

41 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivé à l'OJ n°6/2), Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Alain COMMARET, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Aurélie FARCY (arrivée à l'OJ n°6/7), Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Jamilah HABSAOUI, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Didier IDES, Annick IENZER, Nicole JEDYNSKI (partie à l'OJ n°6/8), Agnès JOREAU, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI, Marc PAUTET, Bernard RAGAGE, François ROUX, Sylvie SOILLY, Joël TISSIER, Philippe VEYSSIÈRE, Louis VIGOUREUX, Élise VILLIERS et Emmanuel ZEHNDER.

19 Conseillers titulaires excusés ayant donné un pouvoir de vote : Stéphane BERTHELOT a donné pouvoir à Richard STÉFANI, Olivier BERTRAND a donné pouvoir à Évelyne ROBERT, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Bernard DESCHAMPS a donné pouvoir à Léa COIGNOT, Chantal HOCHART a donné pouvoir à Jacques COIGNOT, Roger HUARD a donné pouvoir à François ROUX, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Françoise LAURENT a donné pouvoir à Gérard DELORME, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Franck MOINARD a donné pouvoir à Marie-Claire LIMOSIN, Patrick MOREAU a donné pouvoir à Jean-Michel BEAUGER, Gérard PAILLARD a donné pouvoir à Serge NASSELEVITCH, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Olivier RAUSCENT a donné pouvoir à Michel MORIZOT, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD, Didier SWIATKOWSKI a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Alain VITEAU a donné pouvoir à Michel BRICAGE.

1 Conseillère titulaire arrivée en cours de séance en ayant donné un pouvoir de vote : Aurélie FARCY a donné pouvoir à Agnès JOREAU (jusqu'à l'OJ n°6/6.inclus)

1 Conseillère titulaire partie en cours de séance en ayant donné un pouvoir de vote : Nicole JEDYNSKI a donné pouvoir à Jamilah HABSAOUI (à partir de l'OJ n°6/8).

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Arnaud GUYARD, Jean-Claude LANDRIER, Sonia PATOURET-DUMAY, Catherine PRÉVOST et Nicolas ROBERT.

5 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Christian CREVAT, Myriam GILLET-ACCART, Philippe LENOIR et Julien MILLOT.

12 Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote : Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Léa COIGNOT, Alain COMMARET, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Serge NASSELEVITCH et François ROUX.

7 Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote : Michel BRICAGE, Brigitte CARNOY, Jacques COIGNOT, Dominique MILLIARD, Michel MORIZOT, Évelyne ROBERT et Richard STÉFANI.

Date de la convocation	7 avril 2023
Conseillers titulaires en fonction	70
Conseillers titulaires présents	41
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	7

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-54

Objet : Adoption du budget annexe 2023 de la zone artisanale de VILLIERS-NONAINS (commune de SAINT-BRANCHER)

Considérant que le Bureau Communautaire a pris acte du projet du budget présenté en cours de séance, Monsieur Bernard RAGAGE propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe de la Commission des finances, de délibérer pour adopter le budget annexe 2023 de la zone artisanale de VILLIERS-NONAINS sise sur la commune de SAINT-BRANCHER synthétisé comme suit :

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 089-200039758-20230413-DCC2023_54-BF



Budget annexe	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	35 480,55	29 980,54
Recettes	35 480,55	29 980,54

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, ADOPTE le budget annexe 2023 de la zone artisanale de VILLIERS-NONAINS sise sur la commune de SAINT-BRANCHER tel qu'il est présenté.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Camille BOÉRIO

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN





**Département de l'Yonne
Canton d'Avallon**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le jeudi 13 avril 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

41 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivé à l'OJ n°6/2), Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Alain COMMARET, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Aurélie FARCY (arrivée à l'OJ n°6/7), Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Jamilah HABSAOUI, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Didier IDES, Anniek IENZER, Nicole JEDYNSKI (partie à l'OJ n°6/8), Agnès JOREAU, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI, Marc PAUTET, Bernard RAGAGE, François ROUX, Sylvie SOILLY, Joël TISSIER, Philippe VEYSSIÈRE, Louis VIGOUREUX, Élise VILLIERS et Emmanuel ZEHNDER.

19 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Stéphane BERTHELOT a donné pouvoir à Richard STÉFANI, Olivier BERTRAND a donné pouvoir à Évelyne ROBERT, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Bernard DESCHAMPS a donné pouvoir à Léa COIGNOT, Chantal HOCHART a donné pouvoir à Jacques COIGNOT, Roger HUARD a donné pouvoir à François ROUX, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Françoise LAURENT a donné pouvoir à Gérard DELORME, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Franck MOINARD a donné pouvoir à Marie-Claire LIMOSIN, Patrick MOREAU a donné pouvoir à Jean-Michel BEAUGER, Gérard PAILLARD a donné pouvoir à Serge NASSELEVITCH, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Olivier RAUSCENT a donné pouvoir à Michel MORIZOT, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD, Didier SWIATKOWSKI a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Alain VITEAU a donné pouvoir à Michel BRICAGE.

1 Conseillère titulaire arrivée en cours de séance en ayant donné un pouvoir de vote : Aurélie FARCY a donné pouvoir à Agnès JOREAU (jusqu'à l'OJ n°6/6.inclus)

1 Conseillère titulaire partie en cours de séance en ayant donné un pouvoir de vote : Nicole JEDYNSKI a donné pouvoir à Jamilah HABSAOUI (à partir de l'OJ n°6/8).

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Arnaud GUYARD, Jean-Claude LANDRIER, Sonia PATOURET-DUMAY, Catherine PRÉVOST et Nicolas ROBERT.

5 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Christian CREVAT, Myriam GILLET-ACCART, Philippe LENOIR et Julien MILLOT.

12 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Léa COIGNOT, Alain COMMARET, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Serge NASSELEVITCH et François ROUX.

7 Conseillers suppléants présents avant un pouvoir de vote : Michel BRICAGE, Brigitte CARNOY, Jacques COIGNOT, Dominique MILLIARD, Michel MORIZOT, Évelyne ROBERT et Richard STÉFANI.

Date de la convocation	7 avril 2023
Conseillers titulaires en fonction	70
Conseillers titulaires présents	41
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	7

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-55

Objet : Adoption du budget annexe 2023 de la zone artisanale de BONJUAN (commune de MAGNY)

Considérant que le Bureau Communautaire a pris acte du projet du budget présenté en cours de séance, Monsieur Bernard RAGAGE propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe de la Commission des finances, de délibérer pour adopter le budget annexe 2023 de la zone artisanale de BONJUAN sise sur la commune de MAGNY synthétisé comme suit :

Budget annexe	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	173 193,46	173 193,46
Recettes	176 220,24	173 193,46

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 089-200039758-20230413-BCC2023_55-BF

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par u
ADOpte le budget annexe 2023 de la zone artisanale de BONJUAN sise sur la commune de MAGNY
tel qu'il est présenté.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Camille BOÉRIO



POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN





**Département de l'Yonne
Canton d'Avallon**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le jeudi 13 avril 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

41 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivé à l'OJ n°6/2), Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Alain COMMARET, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Aurélie FARCY (arrivée à l'OJ n°6/7), Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Jamilah HABSAOUI, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Didier IDES, Annick IENZER, Nicole JEDYNSKI (partie à l'OJ n°6/8), Agnès JOREAU, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI, Marc PAUTET, Bernard RAGAGE, François ROUX, Sylvie SOILLY, Joël TISSIER, Philippe VEYSSIÈRE, Louis VIGOUREUX, Élise VILLIERS et Emmanuel ZEHNDER.

19 Conseillers titulaires excusés ayant donné un pouvoir de vote : Stéphane BERTHELOT a donné pouvoir à Richard STÉFANI, Olivier BERTRAND a donné pouvoir à Évelyne ROBERT, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Bernard DESCHAMPS a donné pouvoir à Léa COIGNOT, Chantal HOCHART a donné pouvoir à Jacques COIGNOT, Roger HUARD a donné pouvoir à François ROUX, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Françoise LAURENT a donné pouvoir à Gérard DELORME, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Franck MOINARD a donné pouvoir à Marie-Claire LIMOSIN, Patrick MOREAU a donné pouvoir à Jean-Michel BEAUGER, Gérard PAILLARD a donné pouvoir à Serge NASSELEVITCH, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Olivier RAUSCENT a donné pouvoir à Michel MORIZOT, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD, Didier SWIATKOWSKI a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Alain VITEAU a donné pouvoir à Michel BRICAGE.

1 Conseillère titulaire arrivée en cours de séance en ayant donné un pouvoir de vote : Aurélie FARCY a donné pouvoir à Agnès JOREAU (jusqu'à l'OJ n°6/6.inclus)

1 Conseillère titulaire partie en cours de séance en ayant donné un pouvoir de vote : Nicole JEDYNSKI a donné pouvoir à Jamilah HABSAOUI (à partir de l'OJ n°6/8).

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Arnaud GUYARD, Jean-Claude LANDRIER, Sonia PATOURET-DUMAY, Catherine PRÉVOST et Nicolas ROBERT.

5 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Christian CREVAT, Myriam GILLET-ACCART, Philippe LENOIR et Julien MILLOT.

12 Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote : Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Léa COIGNOT, Alain COMMARET, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Serge NASSELEVITCH et François ROUX.

7 Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote : Michel BRICAGE, Brigitte CARNOY, Jacques COIGNOT, Dominique MILLIARD, Michel MORIZOT, Évelyne ROBERT et Richard STÉFANI.

Date de la convocation	7 avril 2023
Conseillers titulaires en fonction	70
Conseillers titulaires présents	41
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	7

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-56

Objet : Adoption du budget annexe 2023 « gestion du service des Déchets Ménagers et Assimilés »

Considérant que le Bureau Communautaire a pris acte du projet du budget présenté en cours de séance, Monsieur Bernard RAGAGE propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe de la Commission des finances et de la Commission des Déchets Ménagers et Assimilés, de délibérer pour adopter le budget annexe 2023 « gestion du service des Déchets Ménagers et Assimilés » synthétisé comme suit :

Budget annexe	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	3 001 021,00	1 175 458,69
Recettes	3 001 021,00	1 175 458,69

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 089-200039758-20230413-DCC2023_56-BF



Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, ADOPTE le budget annexe 2023 « gestion du service des Déchets Ménagers et Assimilés » tel qu'il est présenté.

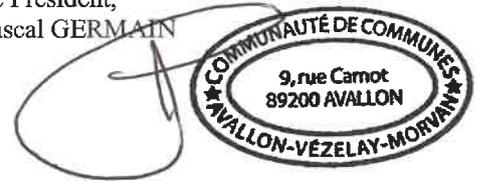
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Camille BOÉRIO

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président,

Pascal GERMAIN





**Département de l'Yonne
Canton d'Avallon**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le jeudi 13 avril 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

41 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivé à l'OJ n°6/2), Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Alain COMMARET, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Aurélie FARCY (arrivée à l'OJ n°6/7), Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Jamilah HABSAOUI, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Didier IDES, Annick IENZER, Nicole JEDYNSKI (partie à l'OJ n°6/8), Agnès JOREAU, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI, Marc PAUTET, Bernard RAGAGE, François ROUX, Sylvie SOILLY, Joël TISSIER, Philippe VEYSSIÈRE, Louis VIGOUREUX, Élise VILLIERS et Emmanuel ZEHNDER.

19 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Stéphane BERTHELOT a donné pouvoir à Richard STÉFANI, Olivier BERTRAND a donné pouvoir à Évelyne ROBERT, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Bernard DESCHAMPS a donné pouvoir à Léa COIGNOT, Chantal HOCHART a donné pouvoir à Jacques COIGNOT, Roger HUARD a donné pouvoir à François ROUX, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Françoise LAURENT a donné pouvoir à Gérard DELORME, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Franck MOINARD a donné pouvoir à Marie-Claire LIMOSIN, Patrick MOREAU a donné pouvoir à Jean-Michel BEAUGER, Gérard PAILLARD a donné pouvoir à Serge NASSELEVITCH, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Olivier RAUSCENT a donné pouvoir à Michel MORIZOT, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD, Didier SWIATKOWSKI a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Alain VITEAU a donné pouvoir à Michel BRICAGE.

1 Conseillère titulaire arrivée en cours de séance en ayant donné un pouvoir de vote : Aurélie FARCY a donné pouvoir à Agnès JOREAU (jusqu'à l'OJ n°6/6.inclus)

1 Conseillère titulaire partie en cours de séance en ayant donné un pouvoir de vote : Nicole JEDYNSKI a donné pouvoir à Jamilah HABSAOUI (à partir de l'OJ n°6/8).

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Arnaud GUYARD, Jean-Claude LANDRIER, Sonia PATOURET-DUMAY, Catherine PRÉVOST et Nicolas ROBERT.

5 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Christian CREVAT, Myriam GILLET-ACCART, Philippe LENOIR et Julien MILLOT.

12 Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote : Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Léa COIGNOT, Alain COMMARET, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Serge NASSELEVITCH et François ROUX.

7 Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote : Michel BRICAGE, Brigitte CARNOY, Jacques COIGNOT, Dominique MILLIARD, Michel MORIZOT, Évelyne ROBERT et Richard STÉFANI.

Date de la convocation	7 avril 2023
Conseillers titulaires en fonction	70
Conseillers titulaires présents	41
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	7

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-57

Objet : Adoption du budget annexe 2023 « gestion du service Enfance/Jeunesse »

Considérant que le Bureau Communautaire a pris acte du projet du budget présenté en cours de séance, Monsieur Bernard RAGAGE propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe de la Commission des finances et de la Commission Enfance/Jeunesse, de délibérer pour adopter le budget annexe 2023 « gestion du service Enfance/Jeunesse » synthétisé comme suit :

Budget annexe	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 027 532,70	204 771,01
Recettes	2 027 532,70	204 771,01

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 089-200039758-20230413-DCC2023_57-BF

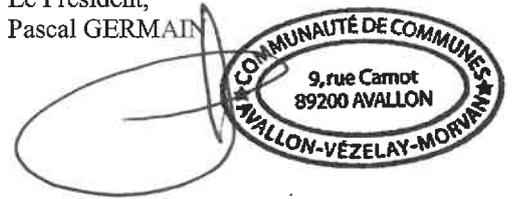


Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, ADOPTE le budget annexe 2023 « gestion du service Enfance/Jeunesse » tel qu'il est présenté.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Camille BOÉRIO

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN





**Département de l'Yonne
Canton d'Avallon**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le jeudi 13 avril 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

41 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivé à l'OJ n°6/2), Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Alain COMMARET, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Aurélie FARCY (arrivée à l'OJ n°6/7), Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Jamilah HABSAOUI, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Didier IDES, Annick IENZER, Nicole JEDYNSKI (partie à l'OJ n°6/8), Agnès JOREAU, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI, Marc PAUTET, Bernard RAGAGE, François ROUX, Sylvie SOILLY, Joël TISSIER, Philippe VEYSSIÈRE, Louis VIGOUREUX, Élise VILLIERS et Emmanuel ZEHNDER.

19 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Stéphane BERTHELOT a donné pouvoir à Richard STÉFANI, Olivier BERTRAND a donné pouvoir à Évelyne ROBERT, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Bernard DESCHAMPS a donné pouvoir à Léa COIGNOT, Chantal HOCHART a donné pouvoir à Jacques COIGNOT, Roger HUARD a donné pouvoir à François ROUX, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Françoise LAURENT a donné pouvoir à Gérard DELORME, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Franck MOINARD a donné pouvoir à Marie-Claire LIMOSIN, Patrick MOREAU a donné pouvoir à Jean-Michel BEAUGER, Gérard PAILLARD a donné pouvoir à Serge NASSELEVITCH, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Olivier RAUSCENT a donné pouvoir à Michel MORIZOT, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD, Didier SWIATKOWSKI a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Alain VITEAU a donné pouvoir à Michel BRICAGE.

1 Conseillère titulaire arrivée en cours de séance en ayant donné un pouvoir de vote : Aurélie FARCY a donné pouvoir à Agnès JOREAU (jusqu'à l'OJ n°6/6.inclus)

1 Conseillère titulaire partie en cours de séance en ayant donné un pouvoir de vote : Nicole JEDYNSKI a donné pouvoir à Jamilah HABSAOUI (à partir de l'OJ n°6/8).

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Arnaud GUYARD, Jean-Claude LANDRIER, Sonia PATOURET-DUMAY, Catherine PRÉVOST et Nicolas ROBERT.

5 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Christian CREVAT, Myriam GILLET-ACCART, Philippe LENOIR et Julien MILLOT.

12 Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote : Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Léa COIGNOT, Alain COMMARET, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Serge NASSELEVITCH et François ROUX.

7 Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote : Michel BRICAGE, Brigitte CARNOY, Jacques COIGNOT, Dominique MILLIARD, Michel MORIZOT, Évelyne ROBERT et Richard STÉFANI.

Date de la convocation	7 avril 2023
Conseillers titulaires en fonction	70
Conseillers titulaires présents	41
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	7

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-58

Objet : Adoption du budget annexe 2023 de la maison de santé pluridisciplinaire de VÉZELAY

Considérant que le Bureau Communautaire a pris acte du projet du budget présenté en cours de séance, Monsieur Bernard RAGAGE propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe de la Commission des finances, de délibérer pour adopter le budget annexe 2023 de la maison de santé pluridisciplinaire de VÉZELAY synthétisé comme suit :

Budget annexe	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	90 319,00	80 329,84
Recettes	90 319,00	80 329,84

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 089-200039758-20230413-DCC2023_58-BF

Berger
Levrault

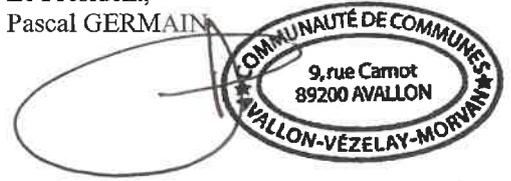
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, ADOPTE le budget annexe 2023 de la maison de santé pluridisciplinaire de VÉZELAY tel qu'il est présenté.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Camille BOÉRIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN





**Département de l'Yonne
Canton d'Avallon**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le jeudi 13 avril 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

41 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivé à l'OJ n°6/2), Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Alain COMMARET, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Aurélie FARCY (arrivée à l'OJ n°6/7), Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Jamilah HABSAOUI, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Didier IDES, Annick IENZER, Nicole JEDYNSKI (partie à l'OJ n°6/8), Agnès JOREAU, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI, Marc PAUTET, Bernard RAGAGE, François ROUX, Sylvie SOILLY, Joël TISSIER, Philippe VEYSSIÈRE, Louis VIGOUREUX, Élise VILLIERS et Emmanuel ZEHNDER.

19 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Stéphane BERTHELOT a donné pouvoir à Richard STÉFANI, Olivier BERTRAND a donné pouvoir à Évelyne ROBERT, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Bernard DESCHAMPS a donné pouvoir à Léa COIGNOT, Chantal HOCHART a donné pouvoir à Jacques COIGNOT, Roger HUARD a donné pouvoir à François ROUX, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Françoise LAURENT a donné pouvoir à Gérard DELORME, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Franck MOINARD a donné pouvoir à Marie-Claire LIMOSIN, Patrick MOREAU a donné pouvoir à Jean-Michel BEAUGER, Gérard PAILLARD a donné pouvoir à Serge NASSELEVITCH, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Olivier RAUSCENT a donné pouvoir à Michel MORIZOT, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD, Didier SWIATKOWSKI a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Alain VITEAU a donné pouvoir à Michel BRICAGE.

1 Conseillère titulaire arrivée en cours de séance en avant donné un pouvoir de vote : Aurélie FARCY a donné pouvoir à Agnès JOREAU (jusqu'à l'OJ n°6/6.inclus)

1 Conseillère titulaire partie en cours de séance en avant donné un pouvoir de vote : Nicole JEDYNSKI a donné pouvoir à Jamilah HABSAOUI (à partir de l'OJ n°6/8).

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Arnaud GUYARD, Jean-Claude LANDRIER, Sonia PATOURET-DUMAY, Catherine PRÉVOST et Nicolas ROBERT.

5 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Christian CREVAT, Myriam GILLET-ACCART, Philippe LENOIR et Julien MILLOT.

12 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Léa COIGNOT, Alain COMMARET, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Serge NASSELEVITCH et François ROUX.

7 Conseillers suppléants présents avant un pouvoir de vote : Michel BRICAGE, Brigitte CARNOY, Jacques COIGNOT, Dominique MILLIARD, Michel MORIZOT, Évelyne ROBERT et Richard STÉFANI.

Date de la convocation	7 avril 2023
Conseillers titulaires en fonction	70
Conseillers titulaires présents	41
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	7

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-59

Objet : Adoption du budget principal 2023

Considérant que le Bureau Communautaire a pris acte du projet du budget présenté en cours de séance, Monsieur Bernard RAGAGE propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe de la Commission des finances, de délibérer pour adopter le budget principal 2023 synthétisé comme suit :

Budget principal	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	8 867 401,30	1 177 049,22
Recettes	8 867 401,30	1 177 049,22

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 089-200039758-20230413-DCC2023_59-BF



Et, le cas échéant, valider les montants des subventions d'équilibre versées par le budget principal aux budgets annexes :

Budgets annexes	Montants
Budget annexe 2023 « gestion du service Enfance/Jeunesse »	788 166,09
Budget annexe 2023 de la maison de santé pluridisciplinaire de VÉZELAY	33 061,36

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

- **ADOPTE** le budget principal 2023 tel qu'il est présenté,
- **VALIDE** les montants des subventions d'équilibre versées par le budget principal aux budgets annexes comme suit :

Budgets annexes	Montants
Budget annexe 2023 « gestion du service Enfance/Jeunesse »	788 166,09
Budget annexe 2023 de la maison de santé pluridisciplinaire de VÉZELAY	33 061,36

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Camille BOÉRIO

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN





**Département de l'Yonne
Canton d'Avallon**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le jeudi 13 avril 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

41 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivé à l'OJ n°6/2), Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Alain COMMARET, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Aurélie FARCY (arrivée à l'OJ n°6/7), Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Jamilah HABSAOUI, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Didier IDES, Annick IENZER, Nicole JEDYNSKI (partie à l'OJ n°6/8), Agnès JOREAU, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI, Marc PAUTET, Bernard RAGAGE, François ROUX, Sylvie SOILLY, Joël TISSIER, Philippe VEYSSIÈRE, Louis VIGOUREUX, Élise VILLIERS et Emmanuel ZEHNDER.

19 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Stéphane BERTHELOT a donné pouvoir à Richard STÉFANI, Olivier BERTRAND a donné pouvoir à Évelyne ROBERT, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Bernard DESCHAMPS a donné pouvoir à Léa COIGNOT, Chantal HOCHART a donné pouvoir à Jacques COIGNOT, Roger HUARD a donné pouvoir à François ROUX, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Françoise LAURENT a donné pouvoir à Gérard DELORME, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Franck MOINARD a donné pouvoir à Marie-Claire LIMOSIN, Patrick MOREAU a donné pouvoir à Jean-Michel BEAUGER, Gérard PAILLARD a donné pouvoir à Serge NASSELEVITCH, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Olivier RAUSCENT a donné pouvoir à Michel MORIZOT, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD, Didier SWIATKOWSKI a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Alain VITEAU a donné pouvoir à Michel BRICAGE.

1 Conseillère titulaire arrivée en cours de séance en avant donné un pouvoir de vote : Aurélie FARCY a donné pouvoir à Agnès JOREAU (jusqu'à l'OJ n°6/6.inclus)

1 Conseillère titulaire partie en cours de séance en avant donné un pouvoir de vote : Nicole JEDYNSKI a donné pouvoir à Jamilah HABSAOUI (à partir de l'OJ n°6/8).

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Arnaud GUYARD, Jean-Claude LANDRIER, Sonia PATOURET-DUMAY, Catherine PRÉVOST et Nicolas ROBERT.

5 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Christian CREVAT, Myriam GILLET-ACCART, Philippe LENOIR et Julien MILLOT.

12 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Léa COIGNOT, Alain COMMARET, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Serge NASSELEVITCH et François ROUX.

7 Conseillers suppléants présents avant un pouvoir de vote : Michel BRICAGE, Brigitte CARNOY, Jacques COIGNOT, Dominique MILLIARD, Michel MORIZOT, Évelyne ROBERT et Richard STÉFANI.

Date de la convocation	7 avril 2023
Conseillers titulaires en fonction	70
Conseillers titulaires présents	41
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	7

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-60

Objet : Projet de territoire 2022-2026 du Pays Avallonnais

Conformément à l'article L.5741-2 du Code général des collectivités territoriales et après l'avoir présenté, le Président propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe du Bureau Communautaire, de délibérer pour approuver le Projet de territoire révisé du Pays Avallonnais pour la période 2022-2026 (réf. : document en ligne <https://avallonnais.fr/projet-de-territoire>).

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 089-200039758-20230413-DCC2023_60-DE



Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, APPROUVE le Projet de territoire révisé du Pays Avallonnais pour la période 2022-2026 (réf. : document annexé).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance
Camille BOÉRIO

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN

